

Communiqué

Atelier de l'Initiative Africaine sur les indicateurs de la Science, Technologie et Innovation (ASTII)

Sortie de la Perspective de l'Innovation Africaine 2010 et lancement de la deuxième phase d'ASTII

Addis-Abeba/Ethiopie : 23-25 mai 2011

1. Les participants de 21 pays Africains y compris les Secrétaires Généraux des Ministères en charge de la Science et Technologie, les Directeurs Généraux des Instituts nationaux de Statistiques (INS) ainsi que plusieurs organisations internationales se sont réunis pour la sortie officielle de la Perspective de l'Innovation Africaine et le lancement de la deuxième phase de l'Initiative Africaine sur les indicateurs de la Science, Technologie et Innovation. Ils ont discuté entre autres:

- a) des résultats de la première phase d'enquêtes de l'Initiative ASTII et les leçons tirées ;
- b) de la durabilité/continuité de l'initiative ASTII;
- c) de la feuille de route (agenda) pour la Phase-2 et la révision de l'Initiative.

2. La réunion a noté ce qui suit :

- a. L'importance et le rôle de la Science, Technologie et Innovation (STI) pour le développement de l'Afrique et le besoin d'accroître l'investissement dans la STI dans les pays Africains.
- b. L'Initiative ASTII est un programme phare du Plan d'Action Consolidé Africain de la Science et la Technologie (PAC). Le PAC a été adopté en 2005 par la Conférence ministérielle de l'Union Africaine pour la Science et la Technologie (AMCOST) comme de cadre de référence pour guider le développement de l'Afrique en Science.
- c. Le but de l'initiative ASTII est de contribuer à l'amélioration de la formulation des politiques de la STI au niveau national, régional et continental en renforçant les capacités Africaines pour développer et utiliser les indicateurs de la STI.
- d. que l'Agence de Planification et de Coordination du NEPAD travaille très étroitement avec l'Union Africaine par le truchement de la Direction des Ressources Humaines, Science et Technologie pour atteindre les résultats attendus de l'Initiative ASTII.

3. La réunion a pris bonne note des succès d'ASTII notamment :

- a. la mise en place des points focaux pour diriger la production des indicateurs de la Science, Technologie et Innovation sur le plan national ;
- b. le renforcement des capacités dans la collection des données de STI ;
- c. la publication de la Perspective de l'Innovation Africaine - Version 2010

- d. le développement du système d'information ASTII (plateforme Web) lequel sera utilisé durant la deuxième phase

4. La réunion a noté que les défis suivants ont été rencontrés durant l'exécution de la première phase d'ASTII

- a. capacité humaine limitée au niveau national pour conduire les enquêtes de la R&D et Innovation, analyser les résultats et pérenniser la production et la dissémination des statistiques STI de bonnes qualités et disponible à temps;
- b. appui limité de la communauté et des politiques limité ;
- c. absence des lignes budgétaires pouvant assurer la pérennisation de la collecte des données régulières de la R&D et Innovation par les pays et institutions africaines.

5. A l'issue des délibérations, la réunion a formulé les recommandations suivantes:

- a. Le renforcement des capacités et une bonne documentation (*outils de collecte de données*) pour permettre la production des statistiques STI de meilleure qualité ainsi que leur analyse pour usage afin d'informer et renforcer le besoin dans la prise de décision.
- b. La prise de conscience et la dissémination des informations en STI et les résultats des enquêtes ASTII doivent se faire sur le plan national, régional et continental pour s'assurer que les données sont capables d'influencer et informer dans la prise de décision ;
- c. En allant dans le sens de la durabilité, les pays participants doivent inclure les activités ASTII dans les lignes budgétaires des ministères en charge de la Science et Technologie et/ou Instituts Nationaux des Statistiques compétents pour s'assurer de la durabilité et des activités de la Phase-2 d'ASTII à mener selon le principe de contribution mutuelle entre l'Agence du NEPAD et les pays participants ;
- d. Les participants des pays doivent mettre en place des mécanismes de coordination appropriés entre les Ministères en charge de la Science et Technologie, les Instituts nationaux des Statistiques et les autres institutions partenaires ;
- e. En exécutant la Phase-2 d'ASTII et au-delà, l'Agence du NEPAD devra travailler dans le contexte de la promotion de l'intégration régionale en travaillant avec les communautés économiques régionales (CERs) ainsi que l'Observatoire Africain de la Science, Technologie et Innovation.

6. La réunion a salué le soutien de l'Agence Suédoise de Coopération Internationale au Développement International (Asdi) et les autres partenaires de l'initiative ASTII.

La réunion s'est clôturée par l'adoption de ce communiqué le 25 mai 2011 à 14h20.